



Parti Communiste Révolutionnaire de France

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !



DROITS DES FEMMES :

un combat contre le capitalisme, pour le socialisme-communisme !

8 mars, retour aux sources ouvrières

Rappelons d'abord une vérité historique : c'est en août 1910, à la IIème Conférence internationale des femmes socialistes, à Copenhague, à l'initiative de Clara Zetkin, militante socialiste allemande, qu'a été prise la décision d'organiser une Journée internationale des femmes, destinée à « mobiliser les femmes, en accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat dotées de la conscience de classe ». La date du 8 mars est quant à elle liée à la grève générale et aux manifestations des femmes russes, à Petrograd (Saint-Petersbourg), le 8 mars 1917, dont la répression a déclenché l'embrasement révolutionnaire en Russie. Cette « journée des ouvrières, qui ont levé le flambeau de la Révolution prolétarienne », comme le dit Alexandra Kollontaï, première femme à intégrer un gouvernement (celui des Soviets), a été ensuite, après la Seconde guerre mondiale, officialisée dans les Etats bourgeois, mais sous une forme souvent dénaturée, en utilisant plutôt l'expression « Journée de la femme », pour mieux évacuer sa dimension ouvrière.

Le 8 mars aujourd'hui : une réalité, des lois et des discours

En France, sous l'ère Macron, se poursuit plus que jamais l'hypocrisie qui consiste à prétendre agir pour « la femme », alors que la politique menée, avec son lot de nouvelles attaques notamment contre le monde du travail et contre les services publics, a des conséquences indéniables sur les conditions de vie des femmes.

L'exemple le plus caractéristique de ce décalage entre réalité et discours est celui de la réforme des retraites, défendue avec acharnement depuis 2023

par un Macron qui, « en même temps », affiche sa « Grande cause du quinquennat pour l'égalité entre les femmes et les hommes » (sic !). Partir à 64 ans, c'est inadmissible pour tous les travailleurs, hommes et femmes, mais c'est en plus, pour les femmes travailleuses, voir s'aggraver les inégalités que subissent déjà les retraitées (pension inférieure de 42% à celle des hommes, à cause de la précarité imposée, des plus faibles salaires, de la décote plus fréquente, etc.).

Les inégalités salariales entre hommes et femmes (23% d'écart en 2024) sont une réalité qui perdure tant que le capitalisme existe, puisque elles sont fondées sur les modalités même de l'exploitation et de la loi du profit maximal : mise en concurrence entre salariés, dévalorisation de certains métiers, précarité et temps partiels imposés, chantage à l'emploi..., autant de facteurs qui ne peuvent que s'accroître dans le contexte de crise structurelle où se trouve le système capitaliste.

Nos gouvernements successifs, toujours au service exclusif de leurs monopoles, n'ont aucune intention de changer cette situation ; mais ils veulent faire illusion sur le sujet des femmes, en légiférant de façon opportune (souvent en fonction de l'actualité), indolore pour les profits, et y compris en totale contradiction avec leurs propres lois précédentes.

Ainsi en est-il du droit à l'avortement : le 17 janvier 2025, les députés célébraient les 50 ans de la Loi Veil, après avoir, en mars 2024, inscrit l'IVG dans la Constitution ; mais la réalité, c'est aussi la fermeture de cent trente centres d'IVG en quinze ans, liée à la fermeture des maternités, qui freine inévitablement l'accès à ce droit.

Ainsi en est-il aussi des prétendues solutions apportées aux violences subies par les femmes : Fin novembre 2024, alors que se déroulait le procès des viols de Mazan (à l'issue duquel D. Pélicot et



pcrf-ic.fr

Les Amis d'Oulianov - BP 40084

75 862 PARIS CEDEX 18

unionjc.fr



50 hommes ont été condamnés), le gouvernement Barnier annonçait des mesures aussi fracassantes que les « *maisons départementales des femmes* », ou « *la plainte possible à l'hôpital* », ou encore « *une mission pour évaluer l'ensemble des questions et des enjeux autour de la soumission chimique* », et une aide de 7 millions d'euros pour « *l'aide universelle d'urgence* » au Budget 2025 ; ce même budget qui ampute de 1 milliard 400 millions d'euros celui de la Sécu, en baissant de 20% les indemnités journalières en cas d'arrêt-maladie et en augmentant la contribution des complémentaires santé et des mutuelles ; les travailleuses apprécieront, autant que les travailleurs...

Les limites du « néo-féminisme »

Les violences conjugales, comme toutes les violences sexuelles et sexistes, sont une réalité indéniable (244000 victimes de violences conjugales enregistrées en France en 2022, en hausse de 15 % par rapport à 2021...), mais le traitement politico-médiatique de cette question vise à occulter deux sources systémiques de ces violences : d'une part l'aliénation subie par celles et ceux qui doivent vendre leur force de travail pour (sur)vivre, n'ayant aucun droit sur le devenir des richesses produites ; d'autre part la violence d'un Etat essentiellement

répressif, liberticide, belliciste et antidémocratique, qui favorise au quotidien la loi du plus fort.

Se contenter, comme le font trop souvent les organisations féministes, d'accuser le « patriarcat », c'est conforter le pouvoir dans sa volonté de semer la division et les antagonismes entre hommes et femmes, alors que face au durcissement inouï du régime, l'unité d'action et la mise en mouvement de toutes les victimes du capitalisme sont indispensables.

Un combat au quotidien, une lutte pour l'avenir

Le 8 mars, comme chaque jour, aider les femmes dans leur combat, c'est d'abord être aux côtés de ces milliers de travailleuses, qui font grève et se mobilisent, avec leurs camarades travailleurs, pour leurs salaires, leurs conditions de travail, leurs emplois, leur accès aux soins, aux transports, au logement, l'éducation de leurs enfants...

Pour les communistes, c'est aussi dans la lutte contre ce système et son Etat que doit s'inscrire le combat pour l'émancipation des femmes, qui ne deviendra réelle que sous le socialisme, lorsque la totalité des richesses produites servira réellement à satisfaire les besoins de toutes et de tous.

Rejoignez-nous dans ce combat !

Le PCRF

ENQUÊTE sur les CONDITIONS et ASPIRATIONS des FEMMES TRAVAILLEUSES

Votre prénom : Votre année de naissance : Nom de votre entreprise :

Votre activité professionnelle :

Vous travaillez à temps plein / à temps partiel (*Barrez la mention inutile*)

Avez-vous des enfants à charge ? oui / non (*Barrez la mention inutile*)

1/ Quels sont, selon vous, les facteurs qui pèsent le plus sur vos conditions de travail ?

- Salaire insuffisant : oui / non ● Pression managériale : oui / non ● Flexibilité des horaires : oui / non
- Temps de transport : oui / non ● Propos ou comportements sexistes : oui / non
- Autre(s) :

2/ Quels sont, selon vous, les aspects de votre vie familiale qui pèsent le plus sur votre épanouissement personnel ?

- Tâches domestiques : courses oui / non ; cuisine oui / non ; ménage oui / non
- Pour l(es) enfant(s) : soins quotidiens oui / non ; activités éducatives oui / non
- Aide aux parents âgés : oui / non
- Autre(s) :

3/ Quelles seraient, selon vous, les mesures les plus efficaces pour améliorer vos conditions de travail et votre vie quotidienne ?

- Au travail :
- Dans votre quartier :

Merci de remettre cette enquête à un-e militant-e du PCRF, ou de la renvoyer à l'adresse postale :
Les Amis d'Oulianov BP 40084 - 75862 PARIS Cedex 18
ou par mail : ic.pcrf@gmail.com

Afin de vous transmettre le résultat et les conclusions de cette enquête, nous recueillons auprès de vous une adresse-mail :